27

109
70.

J. LORDAT

RÉPONSE

à M. le Docteur GUARDIA

PAR

G. DUPRÉ

Professeur à la Faculté de médecine.



MONTPELLIER

BOEHM ET FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

ÉDITEURS DU MONTPELLIER MÉDICAL

1870

MM CM 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

J. LORDAT

Réponse à M. GUARDIA

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que l'on rencontre dans un journal aussi sérieux que la *Gazette médicale de Paris*, des articles comme les feuilletons que M. le D[r] Guardia vient de publier dans les numéros des 4, 11, 18 juin courant, sous ce titre : *Le professeur Jacques Lordat.*

La mémoire, jusqu'ici respectée, de cet illustre doyen y est attaquée avec une violence et une perfidie que par respect pour moi-même je ne veux point qualifier. Que M. Guardia, dont les habitudes sont bien connues, continue à distiller son miel ordinaire, personne n'en sera surpris. Mais qu'il soit déposé de préférence, et qu'il soit accepté dans un journal que nous avons toujours regardé jusqu'ici comme étant de nos amis, qui compte parmi nous des collaborateurs, des abonnés, des lecteurs en grand nombre ; à la rédaction duquel M. Lordat lui-même a participé en d'autres temps, et dont les volumes annuels s'étalent par quarantaine sur les rayons des bibliothèques de plusieurs d'entre nous : voilà ce qui nous cause autant de surprise que de peine, et qui semble mériter une explication.

L'éminent Directeur scientifique de cette importante publication a toujours été tenu en haute estime à Montpellier. Il faut se hâter de reconnaître qu'il a toujours manifesté lui-même des sentiments analogues pour les hommes et les travaux de notre pays, particulièrement pour la personne et les ouvrages de M. Lordat. Je suis persuadé que les articles en question ne lui ont pas été soumis. Il en ignore peut-être encore l'existence, et à coup sûr il n'en connaissait pas la nature et la gravité quand ils ont été imprimés. J'ose même espérer que l'honorable Rédacteur en chef actuel, M. de Ranse, s'en est fait l'éditeur sans les avoir lus.

Nous n'attendions de M. Guardia ni les égards que l'on se doit entre confrères, ni le respect des plus simples convenances envers les morts, ni même cette Justice vulgaire sur laquelle on est toujours en droit de compter quand on a devant soi un adversaire honorable et loyal. Si nous avions eu la naïveté de croire que le fer seul doit être battu quand il est chaud, M. Guardia aurait dissipé nos illusions en nous prouvant qu'on peut traiter de la même façon des cendres vénérées. Celles de M. Lordat n'étaient pas encore refroidies lorsqu'il a essayé de les jeter au vent. Il aurait pu sans crainte attendre un temps plus opportun. Personne à coup sûr ne lui aurait ravi la triste satisfaction qu'il s'est donnée. Il possède seul le privilége de ces outrages froids et calmes dont il vient de nous fournir une preuve nouvelle. C'est un parti pris de dénigrement, d'abaissement, de démolition, d'*éreintement*, pour employer le mot consacré. La supériorité de l'esprit, l'importance des services, les positions les plus hautes et les plus méritées, n'ont jamais préservé qui que ce soit de sa critique impatiente et jalouse. On dirait je ne sais quel odaxisme morbide qui ne s'arrête devant aucune considération ; que l'amitié, la reconnaissance, la vie, la mort trouvent également implacable. Comment espérer qu'une pareille vésanie respectera la Vérité !... Elle est indignement outragée dans ces

feuilletons qui voudraient être considérés comme historiques. Il est facile, grâce au ciel, d'en administrer la preuve.

Je me garderai bien de discuter contradictoirement avec un pareil adversaire les appréciations scientifiques. La mémoire de M. Lordat comme Savant, comme Professeur, comme chef d'École, comme Administrateur, n'a pas besoin d'être défendue. M. Guardia aura beau faire, tous ses efforts, ses plus mauvaises intentions, seront étouffés par le concert des générations qui ont admiré M. Lordat, qui connaissent l'importance de ses travaux, l'étendue de ses services, et qui respectent son souvenir. D'ailleurs ses ouvrages sont là; que la postérité les juge!

Faut-il se donner la peine inutile de relever sérieusement des insinuations cauteleuses, d'un goût par trop hépatique et des qualifications comme les suivantes : *Homme de Réaction; — Homme de Sacristie; — Ambitieux dévoré de la Passion de la gloire; — Jaloux de toute Supériorité; — Aussi habile à étouffer les talents naissants qu'à abaisser ses contemporains, ses prédécesseurs et ses maîtres?*

Tous ceux qui ont connu M. Lordat seront certainement frappés de la haute fantaisie de ce tableau. Pour moi qui ai vécu quarante ans dans son intimité, comme son Élève, son Collègue, son Médecin, son Ami, tout cela serait risible et digne de pitié, si ce n'était odieux et digne de mépris.

M. Lordat *un homme de Réaction!* lui qui par goût beaucoup plus que par prudence a voulu, dans tous les moments de sa longue carrière, vivre absolument étranger aux affaires et aux hommes du gouvernement, qui ne lisait jamais un journal Politique, qui considérait cette Science comme aussi difficile, au moins, que la Médecine, et qui riait de bon cœur quand il ne s'indignait pas en voyant les prétentions du premier venu à gouverner les hommes. Il proclamait à tout moment son incompétence absolue sous ce rapport; il s'imposait le devoir

d'obéir à l'Autorité établie, et cela sans forfanterie comme sans faiblesse[1].

Ce n'est pas, je pense, sous son Décanat, avec son consentement tacite ou déclaré, comme on l'insinue perfidement, que le Buste célèbre dont on parle fut traîné en 1815 dans les rues de la ville. Est-ce lui qui a ambitionné l'honneur de complimenter le Comte d'Artois en 1816; qui a sollicité la grâce de présenter les Élèves de la Faculté à Mme la Duchesse d'Angoulême en 1818; qui a couru jusqu'à Toulouse au-devant du Duc d'Angoulême en 1824, etc., etc.?

Un homme de Sacristie! — Qu'est-ce à dire? Je ne puis pénétrer le vrai sens de ces paroles. M. Lordat était profondément religieux, mais jamais il n'a fait ni mystère, ni parade de ses sentiments. On lui a même quelquefois reproché sa tiédeur apparente. Il n'allait pas à la messe autant qu'on l'aurait voulu en certain temps. Il imposait à ses Élèves comme un devoir de ne jamais confondre les choses de la Science et celles de la Foi; il leur donnait l'exemple en même temps que le précepte de cette distinction nécessaire, et dans les expositions ou démonstrations didactiques il ne supportait pas qu'on se servît de la formule : *je crois*. Est-ce son nom qui a été trouvé inscrit en 1822 sur les listes d'une congrégation alors puissante? Ne sait-on pas enfin que le célèbre Père Ventura a voulu le faire passer pour un hérétique et que ses opinions sur le Double Dynanisme ont été violemment attaquées au Concile il y a quelque mois? Sa doctrine sur ce point eût été anathématisée sans l'intervention de quelques Évêques aussi courageux qu'éclairés, et d'un savant prêtre qui dans cette circonstance, comme

---

1 Il sera bon de lire à ce sujet la lettre si pleine de réserve et de bon sens qu'il adressait le 15 octobre 1845 au président de la commission permanente du Congrès médical, en réponse à celle très-flatteuse qu'il en avait reçue.

dans tant d'autres, a prouvé combien il est digne de son élévation.

Un ambitieux!— Mais tout le monde sait qu'il a accueilli avec plus de surprise que de joie les distinctions dont sa longue et brillante carrière a été honorée. Une parole mémorable prononcée en 1826, alors qu'on lui remettait la croix de la Légion d'honneur, et qui consacre cet état de son esprit, demeure consignée dans nos registres[1]. Ce fut spontanément que M. de Salvandy lui envoya, en 1845, la croix d'Officier du même ordre, et je fus témoin de la satisfaction de l'éminent homme d'État, à la pensée de la surprise agréable qu'il espérait causer à M. Lordat. Le cordon de Commandeur lui fut donné, en 1859, de la même manière, et M. Rouland, alors Ministre, justifiait dans son rapport à l'Empereur cette exceptionnelle distinction par les paroles suivantes : *Publiciste distingué, Professeur éloquent, M. Lordat demeure à* 87 *ans le représentant le plus autorisé d'une École dont il personnifie les doctrines et dont il est la gloire...*

On ignore que cet *Ambitieux* n'a appris qu'on avait publiquement et solennellement inauguré son buste dans la ville qui l'avait vu naître, qu'en recevant le procès-verbal de cette séance et la médaille commémorative frappée à cette occasion ; on ignore enfin qu'il a refusé de reprendre le Décanat en 1835, et qu'il a résisté aux instances directes de M. Guizot et à celles que l'illustre Ministre fit faire auprès de lui par l'homme qu'il considérait comme le plus capable de vaincre sa résistance. Je fus témoin de la visite que M. Villemain fut chargé de faire à M. Lordat, qui se trouvait alors à Paris, rue de Beaune, Hôtel de l'Élysée, et je fus frappé autant de la gracieuse insistance de l'un, que de la résistance respectueuse, mais ferme, de l'autre...

---

[1] Voir le Procès-verbal de la Séance du 5 décembre 1826.

Que de choses je pourrais ajouter, si je ne craignais de prolonger outre mesure cette trop facile réfutation[1].

Un Glorieux et un Jaloux ! — Lui qui vivait loin du monde presque dans la solitude, entouré du moins d'un cercle d'amis extrêmement limité; lui dont l'entrée dans un salon faisait événement. Absorbé par des travaux de Bénédictin, ses délassements favoris étaient l'étude approfondie des Partitions célèbres, sur un piano qui se trouvait toujours dans son cabinet de travail, ou celle des œuvres des grands maîtres dans les Arts du Dessin, dont ses cartons étaient richement pourvus. C'est là qu'il a trouvé les jouissances les plus pures et les plus salutaires consolations. Jamais il ne songea à se faire valoir, encore moins à se comparer. Il ne parlait de ses Collègues qu'avec estime, presque avec déférence; il avait plutôt de la tendance à surfaire leur valeur, que la triste disposition à les amoindrir. Quelques-uns lui avaient donné le droit d'être considérés par lui comme des ennemis ; il ne voulut jamais voir en eux que d'honorables adversaires.

Cet homme plein de réserve, et dont la prudence était proverbiale, aurait choisi M. Guardia, qu'il connaissait à peine, comme le confident de sa haine jalouse contre Fouquet, contre Dumas, précisément les deux hommes qui, avec Barthez, sont demeurés jusqu'à sa mort l'objet de son admiration, de son respect, de son culte. Au premier il dédia sa Thèse inaugurale, et il faut voir en quels termes ! Pour apprécier son admiration et sa gratitude pour Dumas, il suffit de lire le Discours qu'il lui adressa, alors que celui-ci présidait, en qualité de Recteur, la Séance de son installation comme professeur de Médecine Opératoire, après le célèbre concours de 1811.

---

[1] Il faudra pourtant que je raconte quelque jour par quelle circonstance singulière M. Lordat n'a pu ajouter à ses titres celui de membre de l'Institut de France.

Mais laissons tout cela, qui nous a arrêté trop longtemps peut-être, et voyons si les odieuses accusations dirigées contre M. Lordat d'avoir participé directement à la *Proscription,* à la *Dépossession* de M. de Candolle, et d'avoir été *le Délateur* de Prunelle, ont plus de fondement.

Le silence et le dédain seraient peut-être les meilleures réfutations de ces abominables calomnies. Il faut, en effet, du courage pour les examiner en face, et ne pas se contenter de les livrer au mépris public. Mais, si l'on veut y répondre, on n'a que l'embarras du choix des documents. Les uns sont officiels, les autres personnels. De tous les côtés, ils abondent.

D'abord, M. De Candolle n'a jamais été ni *proscrit* ni *dépossédé,* comme on l'affirme. C'est bien spontanément qu'il a renoncé à sa Chaire, à la Faculté, au Jardin des Plantes, à Montpellier, à la France, et cela au plus grand désespoir de tous ses collègues. Que l'accusateur prenne la peine de lire les mémoires de ce botaniste éminent[1]. S'il veut réellement être renseigné, qu'il porte son attention sur les pages 263-281-291-292, où M. De Candolle se charge lui-même de nous apprendre les motifs réels de sa détermination, les regrets qu'elle causa à ses collègues, leurs tentatives pour s'y opposer, et, quand ils virent sa résolution irrévocable, leurs démarches pour conserver cet homme illustre, au moins à titre d'honoraire. Il suffit de jeter les yeux sur les registres de la Faculté de l'époque, et particulièrement sur le Procès-verbal de la séance du 18 septembre 1816, pour comprendre leur douleur. Nul ne sentit cet événement plus fortement que M. Lordat, qui, dans tous les temps, avait rendu hommage au caractère comme au talent de son éminent collègue. En voici une démonstration directe : En 1836, M. De Candolle fit un dernier voyage à

---

[1] *Mémoires et souvenirs de Augustin-Pyramus de Candolle*; écrits par lui-même, et publiés par son fils. Genève, 1862.

Montpellier, où il n'était pas venu depuis son départ définitif, en 1818. Hélas! de grands changements s'étaient produits dans l'intervalle, et le personnel de la Faculté se trouvait presque entièrement renouvelé. Sa première visite fut pour M. Lordat; je me trouvais dans son cabinet lorsqu'il fut annoncé. En se revoyant, les deux collègues se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre, se tinrent un instant embrassés, et je vis couler de leurs yeux des larmes d'attendrissement. La visite fut longue, la conversation animée, pleine de cordialité, d'abandon; les hommes et les événements du passé furent rappelés avec simplicité, sans la moindre amertume. M. De Candolle ne demeura qu'une semaine à Montpellier; il vit M. Lordat tous les jours, dîna deux fois chez lui, le consulta sur sa santé déjà bien compromise à cette époque, voulut avoir son avis et ses conseils nettement formulés. Il tint à connaître tous les détails de l'affreuse maladie que M. Lordat avait éprouvée lui-même en 1825, et de la longue convalescence qui l'éloigna de sa chaire pendant quatre années. M. Lordat profita de la circonstance pour provoquer une réunion de la Faculté, dans laquelle il fut délibéré, sur sa proposition, qu'on renouvellerait, auprès du Ministre, la démarche du 18 septembre 1816, et qu'on demanderait une seconde fois avec insistance le titre de Professeur honoraire pour M. De Candolle [1].... Est-ce ainsi que se traitent des ennemis? Et ne faut-il pas une grande audace ou une grande ignorance pour travestir comme on l'a fait les événements et leurs causes?

M. Prunelle, lui, n'a pas écrit de mémoires, et je le regrette pour plus d'un motif. Mais les registres de la Faculté sont là, et ils les remplaceront. Qu'on y fouille, et l'on trouvera tous les détails relatifs à la suspension et à la destitution de cet érudit Professeur.

Constatons d'abord que toutes les péripéties de cette triste

---

[1] Voir le Procès-verbal de la Séance du 4 octobre 1836.

histoire sont antérieures au Décanat de M. Lordat. A Montpellier, personne n'ignore que les accusations qui s'élevèrent contre M. Prunelle à propos de la bibliothèque, les détournements et les dilapidations de livres dont on voulut le rendre responsable, ne furent que le triste prétexte de sa révocation. La Politique de l'époque, les animosités d'un Préfet puissant *et auteur dramatique*, les troubles du Théâtre, qui entraînèrent la clôture de la Faculté; enfin, la colère d'un Recteur auquel la Faculté disputait avec énergie la possession de l'hôtel que Richer de Belleval avait destiné au Professeur de Botanique, Directeur du Jardin, furent les motifs réels de cette mesure déplorable[1]. La Faculté fit tout ce qu'elle put pour la conjurer, et, circonstance à noter, ses décisions à ce sujet furent rédigées, formulées et libellées par M. Lordat, alors professeur secrétaire, c'est-à-dire chargé de tenir la plume dans les assemblées des professeurs, et d'écrire l'histoire des séances[2]. Cela devrait suffire pour caractériser la position prise par M. Lordat dans cette circonstance; il me sera pourtant permis d'ajouter quelques détails qui, pour être personnels, ne manquent pas d'importance.

Pendant mon séjour à Paris, de 1837 à 1842, j'eus l'honneur d'être présenté à M. Prunelle par M. Double. Il m'accueillit avec une bienveillance dont je conserverai toujours le souvenir reconnaissant. Je dus à sa puissante intervention d'entrer en qualité d'Inspecteur dans le service des Eaux Minérales de France. Mais avant qu'aucune démarche fût faite par lui dans ce sens, je crus de mon devoir et de ma loyauté de lui faire connaître mes relations avec M. Lordat. Il apprit de ma bouche

---

[1] La Faculté avait mis cette affaire du Jardin des Plantes entre les mains de M. Prunelle. C'est lui qui se chargea des principales démarches et qui fut l'auteur des rapports présentés sur ce sujet. Ils étaient rédigés avec une fermeté qui déplut beaucoup à l'autorité académique.

[2] Voir les Séances des 2 janvier et 1er février 1819.

que j'étais son Élève particulier, que je demeurais plein d'affection, de reconnaissance et d'admiration pour lui. Au lieu de s'emporter et de traiter mon vénéré maître *de scélérat,* comme on dit avec audace qu'il en avait l'habitude, il se contenta de prononcer ces paroles qui sont demeurées, non-seulement stéréotypées dans mon souvenir, mais consignées dans mes tablettes, où je les retrouve : « Jeune homme, dit-il, votre attachement pour » M. Lordat ne m'empêchera pas de faire pour vous tout ce que » je pourrai ; conservez-le, mais laissez-moi conserver mes res- » sentiments. Le temps du reste les a calmés, justice éclatante » m'a été rendue, et je suis plein d'indifférence. J'ai pu croire » un instant que M. Lordat avait trempé dans ma révocation ; » je sais aujourd'hui qu'il s'est borné à ne rien faire pour l'em- » pêcher ; j'attendais plus de celui qui fut mon ami. Entre nous, » il ne sera jamais question de lui. »

Il ne tint pas parole ; je le voyais souvent, et jamais sans qu'il revînt sur Montpellier, sur la Faculté, sur les amis qu'il y conservait, et le nom de M. Lordat était prononcé par lui sans effort et sans amertume. Je vis surtout ses douloureux sentiments s'éteindre dans la circonstance suivante : C'était en 1837, la Faculté venait d'être consultée sur l'opportunité de la création d'une chaire de Pathologie Générale, à laquelle M. Prunelle s'intéressait beaucoup, et dont il peut être considéré comme le véritable fondateur[1]. La Faculté répondit négativement à l'unanimité *moins une voix.* Or, cette voix impuissante était celle de M. Lordat... La chaire fut instituée conformément à son opinion, à son ardent désir, et à dater de ce moment, M. Prunelle, heureux de l'attitude de M. Lordat dans cette affaire, n'attendit plus qu'une occasion pour se rapprocher de son ancien collègue. Elle ne tarda pas à se présenter. L'année suivante ils se rencon-

[1] M. Prunelle était à cette époque maire de Lyon, député, secrétaire de la commission du Budget, et ami particulier de M. Guizot, alors Ministre de l'Instruction publique.

trèrent à Paris, et s'asseyaient à côté l'un de l'autre à la table hospitalière de leur ami commun, M. Double. J'eus alors l'intime satisfaction de voir se dissiper les derniers nuages qui étaient demeurés dans le cœur de Prunelle, qui avaient troublé la quiétude, interrompu les rapports et suspendu l'amitié de deux hommes dignes de s'estimer réciproquement, de s'aimer, et pour lesquels j'avais personnellement, sinon une égale affection, du moins une égale reconnaissance.

Je termine ces lignes comme je les ai commencées. Oui, je déplore que dans le même journal, à côté des hommes pleins de savoir, de cœur, d'élévation dans les idées et dans les sentiments, qui se dévouent à la science et à la vérité, ce qui est tout un, il se rencontre des écrivains, de talent peut-être, mais dont l'unique occupation, la satisfaction exclusive, sont de chercher à fausser l'esprit public en répandant l'outrage et la calomnie sur des Hommes et des Institutions dignes du respect des Contemporains et de l'admiration de la Postérité.

Montpellier, le 25 juin 1870.

P. S. Le n° 27 de la *Gazette médicale* qui vient de paraître, et que je reçois à l'instant, renferme un nouveau feuilleton de M. Guardia sur le même sujet. Ce sont les mêmes aménités, les mêmes anecdotes d'un goût plus que douteux, les mêmes outrages, non-seulement contre M. Lordat, mais encore contre la Faculté. A cela, point de réponse. — Trois faits principaux y sont articulés : Le premier est relatif à Lallemand, *que M. Lordat aurait voulu faire chasser de la Faculté* peu de temps après sa nomination. — Le second affirme *que M. Lordat n'a rien fait pour faciliter la nomination de Ribes comme Professeur.* — Enfin

le troisième, *que M. Lordat fut mis à la retraite malgré lui.* Je déclare que tous les trois sont en opposition directe avec la réalité. Pour le premier, je renvoie au Registre des correspondances de la Faculté, vol. IV. On trouvera sous le n° 470, à la date du 5 décembre 1821, une lettre de M. Lordat, alors Doyen. Si on prend la peine de la lire, on verra que M. Lordat, loin de s'unir aux accusateurs de Lallemand, le défend énergiquement contre eux et contribue puissamment à décider le jugement de non-lieu prononcé à cette époque.

Quoique les deux autres soient d'une très-médiocre importance et peu intéressants pour le public, je puis dire que *tous ceux qui connaissent l'histoire de la Faculté*, savent que ses portes ont été ouvertes, j'ai presque dit enfoncées, devant M. Ribes par M. Lordat et M. Anglada, au grand désespoir de plusieurs de leurs collègues, et surtout de M. Caizergues, qui m'a souvent affirmé que sans eux il aurait eu beaucoup de peine à les franchir. — Je ne juge pas, je raconte.

Enfin, il est de notoriété publique à Montpellier que M. Lordat, arrivé à la *quatre-vingt-septième* année de sa vie et à la *cinquante-cinquième* de son Enseignement, a demandé sa retraite, et cela bien spontanément, sans condition autant que sans contrainte. Elle lui fut accordée avec le titre d'honoraire et le droit inouï d'assister aux Séances et aux Actes de la Faculté avec voix délibérative.

4 juillet 1870. G. D.

Extrait du MONTPELLIER MÉDICAL. — Juillet 1870